



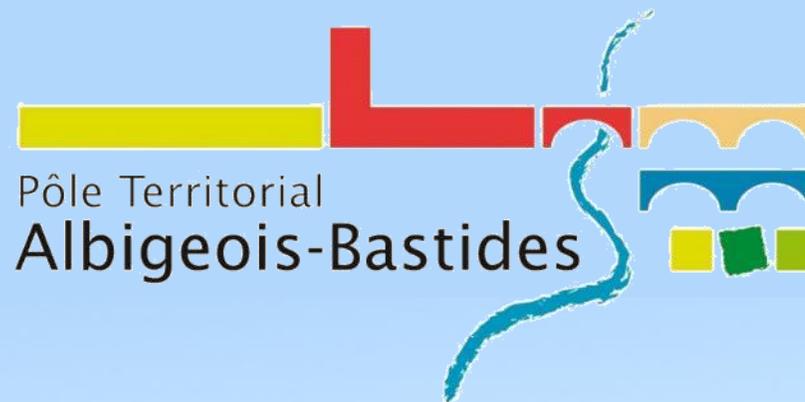
Conseil syndical



11 déc. 2024



Réalmon



Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal du
comité syndical du 23/09/2024

Pour

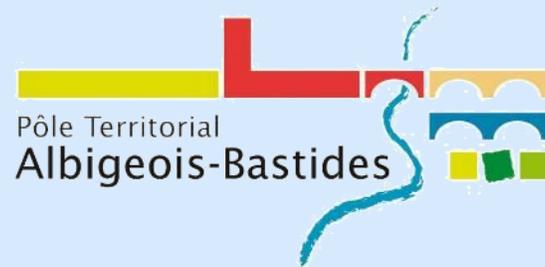
Contre

S'abstient



Ordre du jour

- Bouge Ton Climat
- Soutien Agence de l'eau à la récupération d'eau de pluie
- PAT : Stratégie foncière – Aides DRAAF
- LEADER :
 - Délibération sur les projets déposés par le PETR
 - Délégation de signature au Président du GAL
- DOB 2025
- Adhésion convention Prévoyance - CDG81
- Points divers



 Bouge
ton **CLIMAT**



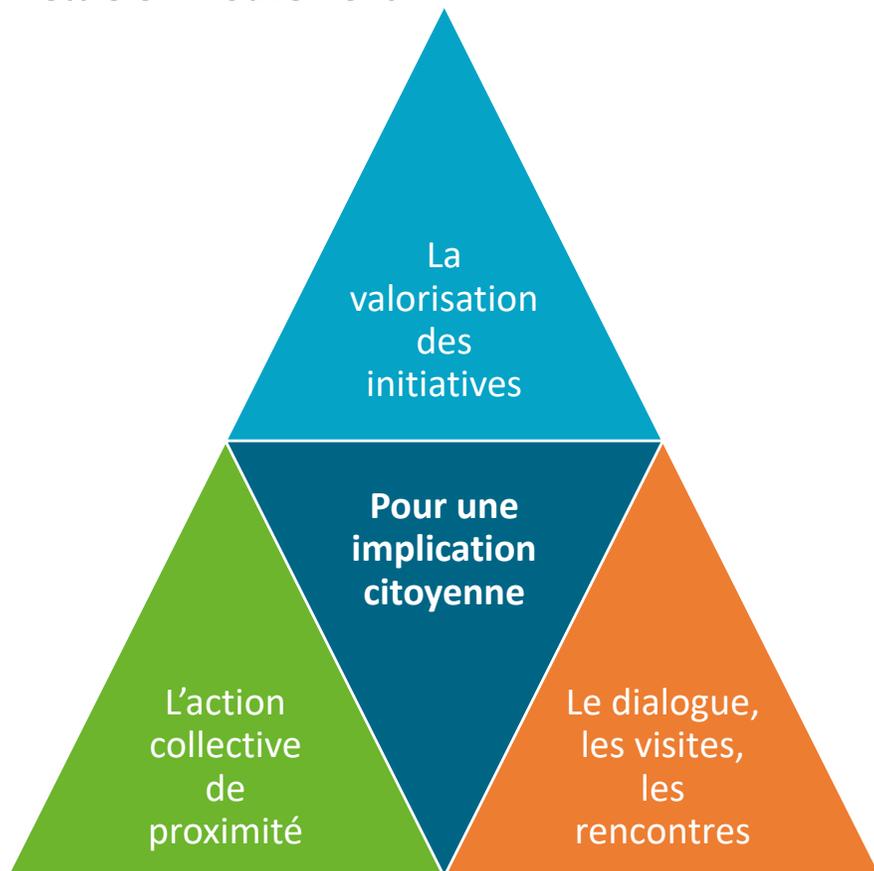
Contexte et historique de



2018 : en amont de l'élaboration des PCAET => Les écoutes citoyennes (réalisées par le CoDev)

Démarche expérimentale, avec l'appui de l'UNADEL et de l'ADEFPAT, pour comprendre la perception des habitants et proposer des actions permettant de se mettre en mouvement plus largement et d'impliquer les habitants.

Propositions principales des écoutés : 3 leviers apparaissent indispensables pour créer et partager le sens et pour se mettre en mouvement

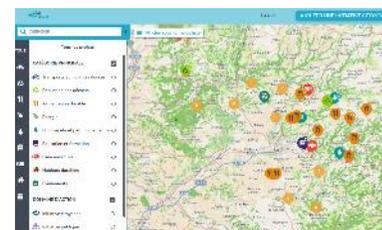


LES PROPOSITIONS PHARES :

- Création d'un réseau d'animation de proximité
- Création d'un observatoire animé des initiatives
- Création d'un fonds de soutien



Découverte et valorisation d'initiatives



Observatoire des initiatives citoyennes



Soutien financier



Le réseau



c'est ?

La Transition écologique nécessite « d’emmener » la société et d’impliquer les habitants

- **78 initiatives citoyennes de transition écologique** identifiées à ce jour
- Des actions portées par des **collectifs citoyens** ou des **associations locales**
- **Répartition des initiatives** identifiées par **communauté de communes**

CC Cordais Cause	CC Carmausin Ségala	CC VAL 81	CC Monts d’Alban et Villefranchois	CC Centre Tarn
18	25	9	9	18

- Des projets qui **participent concrètement à la transition écologique** du territoire et répondent à des **enjeux et besoins locaux multiples** :

- **32** sur l’**alimentation durable**
- **15** sur la réduction des **déchets**
- **12** sur la **biodiversité**
- **4** sur l’**habitat durable**
- **4** sur **transports et mobilité**
- **3** sur l’**énergie**
- ...

La carte AJOUTER UNE INITIATIVE CITOYENNE

CHERCHER

Tous les projets

CATÉGORIE PRINCIPALE

- Transports et mobilités douces
- Réduction des déchets
- Alimentation durable
- Énergie
- Biodiversité et patrimoine naturel
- Éducation et formation
- Faire ensemble
- Habitats durables
- Événements

DOMAINE D'ACTION

- Initiative citoyenne
- Initiative publique

<https://bougetonclimat.gogocarto.fr>



Le réseau



c'est ?

Et aussi qui produit de l'intérêt général ...

- **... en jouant un rôle complémentaire d'animation territoriale**, par exemple :
 - Sensibilisation autour des enjeux de transition énergétique (Autour du moulin de Penthiès, Coop de So), sur la biodiversité (Endemic'Amis, Rucher école de Réalmont),
 - Accompagnement d'habitants autour de mobilités alternatives (Café Dynamo),
 - ... ou encore sur le réemploi (Friperie), le gaspillage alimentaire, etc.
- **... avec des actions qui sont vecteurs de liens sociaux notamment intergénérationnel :**
actions des jardins partagés, Chicken Paradise 81
- **... sur le faire ensemble et le partage de connaissance :** Fablab de Carmaux, Cafés associatifs...

Un réseau sur lequel s'appuyer pour faire le lien entre transition écologique et enjeux démocratiques

L'animation du PTAB

Organisation d'événements et de temps d'animation :

- 4 visites d'initiatives citoyennes
- 3 rencontres « réseaux »
- 30aine d'initiatives ou d'associations valorisées
- Près de 200 personnes touchées lors de ces événements



0 7.5



L'animation du PTAB

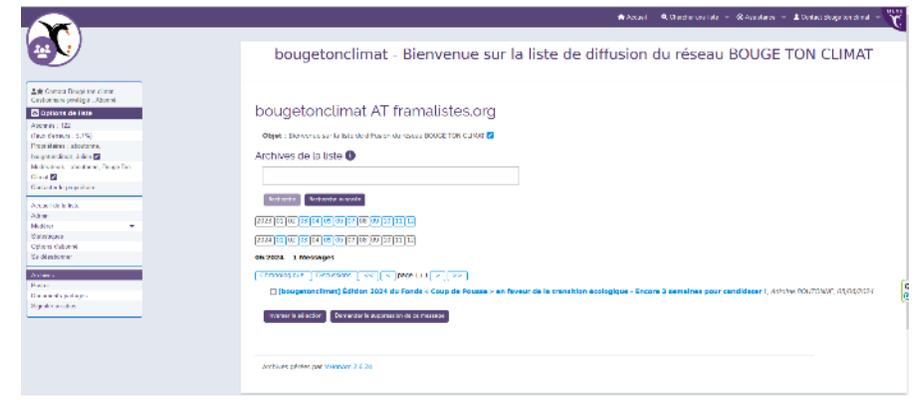
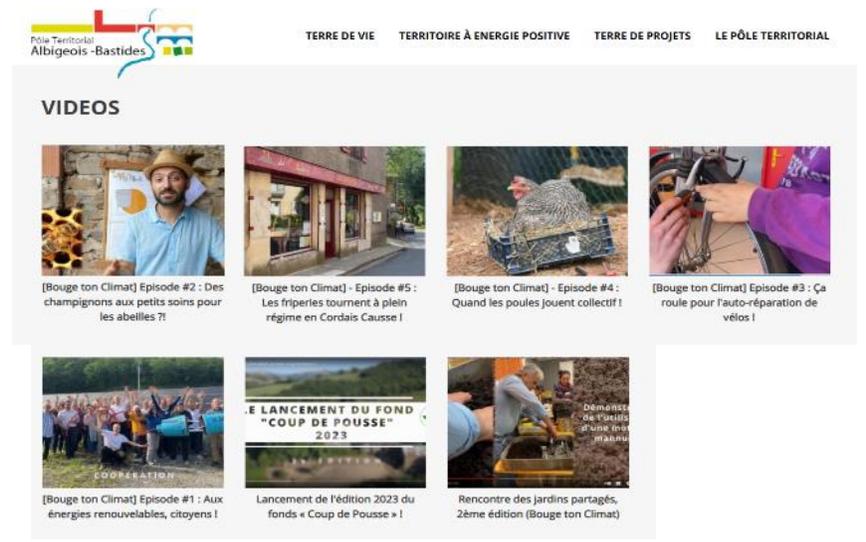
• Plusieurs vidéos :

- 6 vidéos d'initiatives
- 2 vidéos « retour sur » visites ou événements
- 1 vidéo de présentation et de promotion du Fonds Coup de Pousse

• 1 Liste de diffusion pour relayer les informations du réseau et partager les actualités des porteurs de projet (événements, informations sur la structure...)

- **123 abonnés** à ce jour
- Sur 2023 / 2024 : **30aine d'informations partagées** essentiellement par le PTAB
- Outil encore **assez peu approprié** des membres du réseau

• 4 éditions du fonds de soutien « Coup de pousse » (voir après plus en détails)



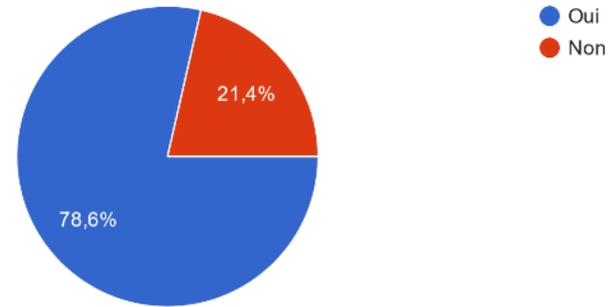
Coup de pousse



Le point de vue des membres du réseau

Retour questionnaire envoyé aux membres du réseau « Bouge ton climat » :

Avez-vous vous déjà participé ou contribué à l'une de ses actions (visite d'initiatives, temps d'animation de réseau, fonds "coup de pouce", conférence grand public...)

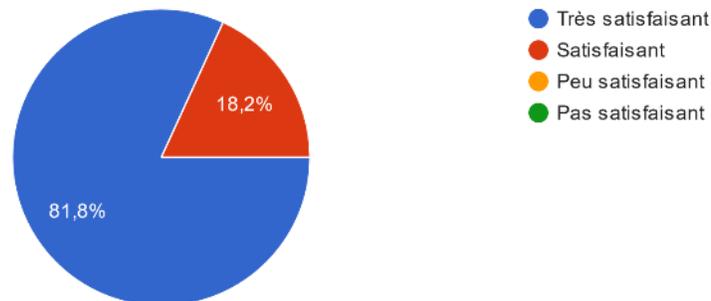


- **79 %** des répondants ont participé à au moins l'une des actions proposées par le réseau

- Très bon taux de satisfaction (*près de 82% de très satisfait*)

Très bon souvenir de toutes les sorties, ateliers, conférences....

Et si oui, comment qualifieriez vous les actions auxquelles vous avez participé ?



Conférences sur Albi destinées à notre territoire est maintenant fréquenté par... les albigois

Les visites sont moins fréquentes dommage...

Qualité des interventions



Besoins et attentes des membres du réseau

Attentes et besoins exprimés :

- *Le lien entre les associations.*
- *Qu'elle continue sa mission*
- *Rencontres élus, techniciens, citoyens afin d'aller dans le même sens et le partageant*
- *Agrandir notre réseau de bénévoles*
- *Qu'il continue à soutenir les initiatives citoyennes du territoire et qu'il continue à informer le plus possible de gens "ordinaires " en étant au plus près des lieux de vie.*
- *Valoriser l'existant pour donner envie et s'engager pour des changements a long court par exemple améliorer la restauration scolaire*
- *Plus de liens entre les acteurs locaux, plus d'informations réciproques et de nouvelles propositions de rencontres citoyennes.*
- *Merci pour votre soutien et continuez ainsi*
- *Créer et maintenir du lien entre des acteurs de la transitions écologique*
- *Lieu pour contribuer à notre échelle à la transition écologique*
- *Idées concrètes et formation*
- *Favoriser la rencontre de citoyens autour de projets d'EnR portés par eux.*

- **Créer du lien** entre les initiatives et les porteurs de projets citoyens
- **Valoriser** ce qui se fait sur le territoire
- **Diffuser** l'information
- **Soutenir** les projets



Forces & Faiblesses Bouge ton climat



Forces

- De nombreuses dynamiques citoyennes présentes sur le territoire
- Un réseau qui valorise le territoire et contribue aux enjeux de transitions
- Des actions du réseau appréciées (contenus, formats...)

Faiblesses

- Mobilisation plus difficile au delà du « premier cercle » et essaimage limité
- Pas « d'autonomisation » du réseau
- Nombre d'événements organisés et participation variable
- Mise à jour et identification nouvelles initiatives



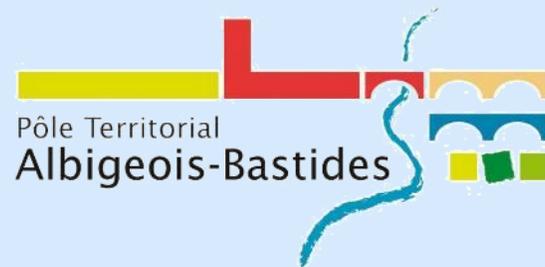
Opportunités

- Des envies et besoins exprimés par les collectifs citoyens
- Un espace d'échanges entre collectivités et citoyens autour de la transition écologique (fait encore figure d'exception)

Menaces

- Risque d'essoufflement des membres dans la durée
- Animation réseau : chronophage!
- Moyens financiers pour animation





Le fonds
Coup de pouce  :
retour sur les 4
premières éditions



Rappels des projets lauréats 21, 22, 23 & 24

22 projets lauréats en 4 éditions
pour **33 100 euros de subventions accordées**,
et **24 240 euros versés à ce jour**

Répartition entre les CC :

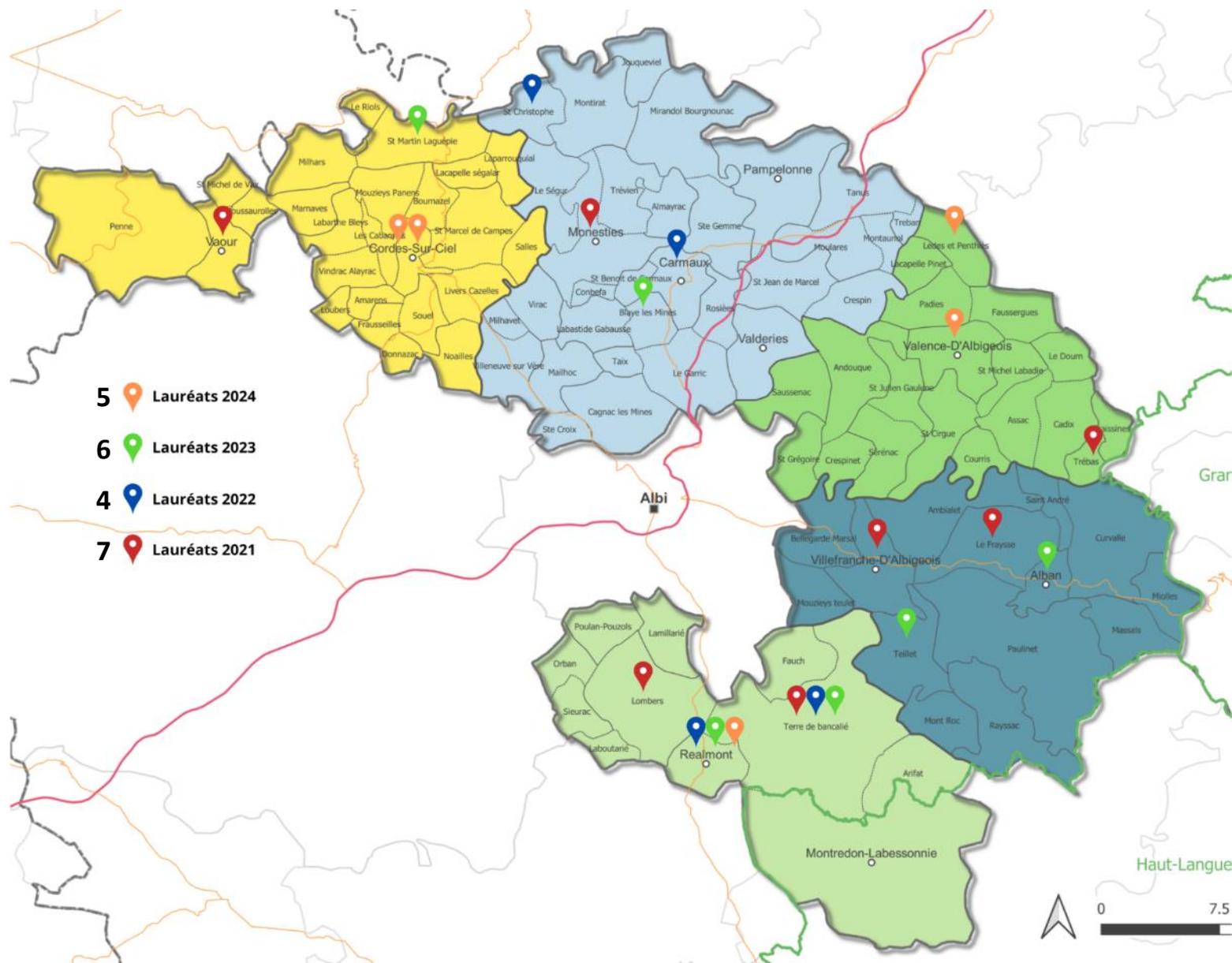
4C : 4 lauréats

3CS : 4 lauréats

VAL81 : 3 lauréats

CCMAV : 4 lauréats

3CT : 7 lauréats





Les thématiques principales des projets

- Nombreux projets autour de **l'alimentation et/ou déchets**
- Projets **multi-thématiques** intégrant divers enjeux de transition écologique
- Très peu sur **énergie et mobilité / transport**





Bilan financier de Coup de Pousse

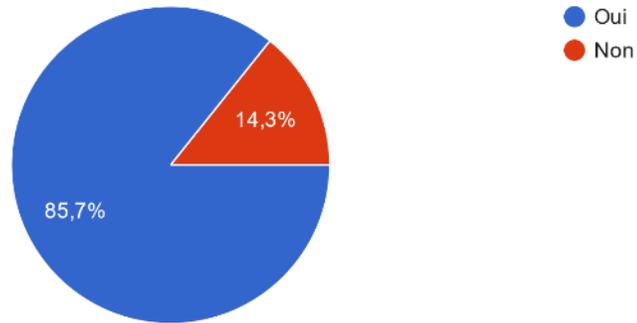
Lauréats Coup de pousse par édition	Subventions accordées	Dépenses réelles	Subventions versées
2021	10000	13677,16	7893,41
Famille rurale du Causse	1500	1556,54	1245,23
Groupement d'achat de Lombers	2000	3252,93	2000
La sauce locale	1000	1417,2	1000
Les amis de l'assou	1000	4101	1000
Les Chlorophy-Liens	1600	2039,27	1600
Ma 2ème maison	1300	0	0
Terra Mater	1600	1310,22	1048,18
2022	6800	15813,41	6767,72
Castelroc en Arifadès	1200	7915,03	1200
Citoyens pour une Dynamique Carmausine (CDC)	2000	3125,28	2000
Cultures en partage	2000	2459,66	1967,72
Le Foyer des Créateurs	1600	2313,44	1600
2023	9100	14776,98	9075,11
Association des Parents d'Elèves de l'école de Teillet	1400	1803,45	1400
Chicken Paradise 81	1100	1401,33	1100
CIVAM Cordais	1500	3187,51	1500
Endemic'Amis	1400	1730	1384
Rucher-Ecole de Réalmont	2000	4540,8	2000
Secours Catholique des Monts d'Alban et du Villefranchois	1700	2113,89	1691,11
2024	7200		500
Autour du Moulin De Penthiès	1300		
Chicken Paradise 81	1300		
Réalités Réalmontaises	2000		
Familles Rurales Valence d'Albigeois	1000		500
ACADOC	1600		
Total général	33 100 €	44 267,55 €	24 236,24 €



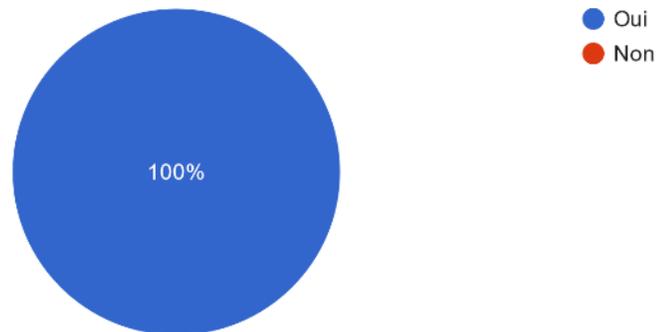
Le point de vue des membres du réseau

Retour questionnaire envoyé aux membres du réseau « Bouge ton climat » :

Avez-vous connaissance du fonds de soutien « coup de pouce » (fonds de soutien aux initiatives citoyennes de transition écologique) ?



Pensez vous qu'il soit pertinent de maintenir un dispositif de soutien comme celui là à l'avenir ?



Un fonds qui commence à être identifié, reconnu et apprécié :

Cela est apprécié par les associations et jalosé par les autres territoires (Albigeois) !

Maintenir et permettre l'information et les échanges avec l'environnement des candidats : citoyens engagés, EVS, autres associations...

C'est très motivant d'avoir du soutien pour mener des actions au sein de nos associations qui fonctionnent avec des bénévoles mais qui ont besoin de challenges pour garder la motivation. Ceci met aussi un cadre temporel aux actions.



Forces & Faiblesses de « Coup de pouce »

 <h2><u>Forces</u></h2> <ul style="list-style-type: none">- Dispositif simple, concret et reconnu vers les habitants- Effet « coup de pouce » voir levier sur certains projets- Reconnaissance des initiatives citoyennes pour la transition du territoire	<h2><u>Faiblesses</u></h2> <ul style="list-style-type: none">- Peu de candidatures et de projets sur les sujets énergie ou mobilité- Liens avec les CC à conforter
 <h2><u>Opportunités</u></h2> <ul style="list-style-type: none">- Un dispositif qui permet de toucher de nouveaux collectifs citoyens non liés directement à l'environnement (culture, lien social...)	 <h2><u>Menaces</u></h2> <ul style="list-style-type: none">- Moyens financiers accordés au fonds- Un possible effet d'opportunisme- Un risque de « saupoudrage »



Et demain ?

Pistes d'amélioration et proposition d'actions

Objectif global visé pour 2025-2032 :

Maintenir et renforcer l'implication citoyenne en faveur de la transition écologique au travers de l'animation du réseau « Bouge ton climat »



Et demain ?

Pistes d'amélioration et proposition d'actions

Si l'on veut atteindre cet objectif :

1. Interaction renforcée entre le réseau et les Communautés de Communes
 - Interconnaissance, coopération, échange sur les enjeux et défis actuels / PCAET
 - Capacité à partager des dynamiques communes autour des transitions > Rôle du CODEV ?
2. Nécessité de moyens d'animation / d'une ingénierie plus disponible
 - Garantir de bonnes conditions aux débats, à l'engagement et à la coopération entre acteurs
3. Maintien d'un soutien financier au travers du Fonds « Coup de pouce »
 - Scenario 1 : même dispositif qu'actuellement (enveloppe max de 10 000€ et portage / PETR)
 - Scenario 2 : prise en charge du financement par les CC avec un appui du PETR pour organiser l'action
 - Scenario 3 : réduction de l'enveloppe avec compléments possibles par les CC selon projets / priorités.
(par exemple en se basant le montant moyen des 4 premières éditions : autour de 8000 euros ?)

Propositions à discuter !



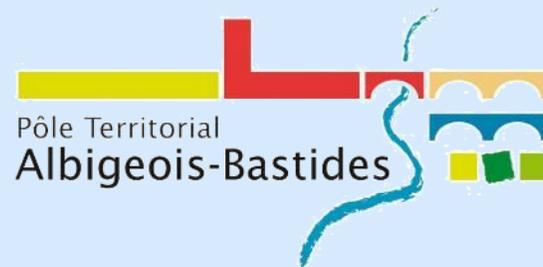
Et demain ?

Pistes d'amélioration et proposition d'actions

Pour Scenario 2 sur « coup de pouce »,

Ventilation des subventions accordées par communautés de communes sur les 4 premières éditions :

	CC Cordais Cause	CC Carmausin Ségala	CC VAL 81	CC Monts d'Alban et Villefranchois	CC Centre Tarn
2021	1500	1600	1000	2600	3300
2022	0	4000	0	0	2800
2023	1500	1100€	0	3100	3400
2024	2900	0	2300	0	2000
TOTAL	5900 €	6700 €	3300 €	5700 €	11500 €
<i>Total/an</i>	<i>1475 €</i>	<i>1675 €</i>	<i>825 €</i>	<i>1425 €</i>	<i>2875 €</i>



Soutien Agence de l'Eau

Récupération eau de pluie



Récupération eaux de pluie

Lauréat d'un appel à projet de l'Agence de l'eau !



Aider à l'investissement

Pour les collectivités :

- Soutien aux investissements sur les bâtiments publics :
 - 50 % Agence de l'eau // 15 % DIE (Région)
- Diagnostic PETR en amont

Pour les particuliers :

- Chèque de soutien (60 € à 100 €) :
 - 50 % EPCI // 50 % Agence de l'eau
- Partenariat avec des commerces locaux
- Critères d'accès : Volume mini, Filtre anti-moustiques, RP/RS.
- « Plan de contrôle » à définir



Sensibiliser – Former - Accompagner

Pour les collectivités :

- Formations CNFPT en intra
- Réseaux des agents

Pour les particuliers :

- Actions de sensibilisation à la sobriété et aux économies d'eau : ateliers, animations, fiche conseils...



Récupération eaux de pluie

Rappel : Plan de financement prévisionnel simplifié sur 3 ans

DEPENSES

Postes de dépenses envisagés	Dépenses budgétées (3 ans)
Animations & actions de sensibilisation à la sobriété, communication sur le projet, etc...	49 200 €
Aides pour les ménages : chèque de soutien à l'acquisition de récupérateurs d'eau	225 629 €
Achat de cuves de récupération d'eau pour les bâtiments publics et matériels complémentaires	355 000 €
TOTAUX DEPENSES TTC	629 829 €

RECETTES

Europe		REGION		Agence de l'eau		EPCI		Autres (Cnes, ECPI)		PTAB		TOTAL	
€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%	€	%
12 900 €	26%	- €	0%	24 600 €	50%	- €	0%	- €	0%	11 700 €	24%	49 200 €	100%
- €	0%	- €	0%	112 815 €	50%	112 815 €	50%	- €	0%	- €	0%	225 629 €	100%
- €	0%	52 500 €	15%	177 500 €	50%	- €	0%	125 000 €	35%	- €	0%	355 000 €	100%
12 900 €	2%	52 500 €	8%	314 915 €	50%	112 815 €	18%	125 000 €	20%	11 700 €	2%	629 829 €	100%



Récupération eaux de pluie

Dispositif « chèque promotionnel » pour les ménages :

Dépenses prévisionnelles à inscrire au budget 2025

	4C	3CS	VAL81	CCMAV	3CT	TOTAL
Nombre de ménages envisagés pour opération	346	2 000	212	401	661	3 619
% de la population concernée	6%	7%	4%	6%	6%	6%
Montant de chèque envisagé	60	60	100	60	60	
Montant pris en charge par la CC /an	3 461 €	20 000 €	3 533 €	4 005 €	6 606 €	37 605 €

- Engagement de l'action « Chèque » sur la 4C ?



PAT

Appels à projet & stratégie foncière

Conseil syndical du
Mercredi 11 décembre 2024

Points à aborder

1. Retour sur l'AAP SNANC PAT niveau 2
2. Une stratégie foncière pour le PAT
3. Dispositif Coopération territoriale

1- Appel à projet PAT niveau 2

▶ A retenir

Les actions validées

Modifications

Essor maraîcher

- Label niveau 2 validé
- Enveloppe de 60 849,94 € au lieu de 199 000 € sur trois ans
- Choix définitif par la DRAAF : 8 actions retenues

1- Appel à projet PAT niveau 2

A retenir

► **Les actions validées**

Modifications

Essor maraîcher



Intitulé action	Porteur	Dépenses	Subvention
Formation porte-à-porte transmissibilité	PETR	6 000 €	4 200 €
Programme d'animation la Casa	La Casa / 3CS	4 600 €	3 000 €
Malette pédagogique et ateliers de sensibilisation dans les écoles	CPIE	15 319,80 €	3 954,80 €
Goûtons nos campagnes	PETR	11 555 €	8 088,50 €
Ateliers cuisine auprès des publics en situation de précarité	CCMAV	3 852,34 €	2 696,64 €
Programme d'animation avec les associations d'aide alimentaires	CIVAM Cordais	5 000 €	2 000 €
Accompagnement restauration collective : temps d'ingénierie	PETR	25 714,19 €	18 000 €
Accompagnement restauration collective : prestations	PETR	19 514,29€	13 660 €
Valorisation des circuits-courts de proximité : outil type guide/carto, opération le goût d'ici...	3CS, 4C, CCMAV	10 000 €	5 250 €
TOTAL		101 555,71 €	60 849,94 €

1- Appel à projet PAT niveau 2

A retenir

Les actions validées

► Modifications

Essor maraîcher

- **Restauration collective :**

Portage GAB & Chambre remplacé par du temps d'accompagnement interne et des prestations

=> Reliquat de 8 000 € fléché sur cette action

- **Circuits-courts, 3 enveloppes :**

- Support de valorisation type guide/carto : 3 000 € à 60% (1 750€)
- Opération "le Goût d'ici" : 4 400 € à 50% (2 200 €)
- Réplication sur d'autres intercos : 2 600 € à 50 % (1 300 €)

1- Appel à projet PAT niveau 2

A retenir

Les actions validées

► Modifications

Essor maraîcher

- **Essor Maraîcher :**

Initialement retenu pour un budget de 16 700 € pour 3 porteurs de projets / 3 ans

Coût de 5 566 € = par porteur de projet par an => le budget fléchée ⇔ 1 porteur de projet accompagné sur 3 ans

Appel à projet coopération territorial : financement d'actions en lien avec les espaces test agricoles mais, que des actions nouvelles

1- Appel à projet PAT niveau 2

A retenir

Les actions validées

Modifications

▶ Essor maraîcher

Récapitulatif des accompagnements en cours et des candidatures =>
besoin de préciser les modalités de partenariats

Statut	Lieu test	Commercialisation envisagée	lieu d'installation envisagé	Filière concernée
CAPE depuis Sept-22	Gaillac	Carmaux	Moularès	Maraîchage bio diversifié
CAPE depuis Juillet-22	Gaillac	St Antonin noble Val Albi	St Grégoire	Maraîchage bio diversifié
CAPE depuis Août-22	Gaillac	Saint Juery	Crespinet	Maraîchage bio diversifié
CAPE depuis Mars-23	Terre de Bancalié	Albi, Mazamet, etc	Terre de Bancalié (Ronel)	Paysan boulanger
candidature	Campagnac ou Vindrac	internet	Campagnac ou Vindrac	CBD
candidature	Vaour	Localement	Vaour	Elevage
candidature	St Grégoire	Localement	St Grégoire	Maraîchage (déjà installé, demande de test pour se conforter)

2- Stratégie foncière

► Les constats

Différents champs d'intervention et outils

Les acteurs du foncier agricole

Proposition et étapes de travail

Foncier = une entrée pour aborder les enjeux d'installation et de transmission

Un des enjeux prioritaire du PAT



... mais que quelques actions engagées :

- Identification de foncier à potentiel de maraîchage – **CCMAV**
- Formation-action foncier agricole – **Terre de liens**
- Parcours transmission paysanne – **ADEART**
- Porte-à-porte transmissibilité – **PETR/4C**
- des actions spécifiques **CCMAV** et **Centre Tarn** sur les cédants
- Pistes sur la **3CS** : biens vacants sans maître, observatoire foncier et identification de parcelles propices au maraîchage

2- Stratégie foncière

Les constats

► Différents champs d'intervention et outils

Proposition et étapes de travail

Champs d'action	Outils
OBSERVATION ET CONNAISSANCE	Observatoire agricole : outil de recensement et suivi de données (travail de terrain + bases de données)
	Vigifoncier, Izyfriches (SAFER) & recensement friches agricoles de la DDT
REGLEMENTAIRE & PLANIFICATION	Zone agricole protégée (ZAP), Périmètre de protection des espaces naturels et agricoles (PAEN), documents d'urbanisme (SCoT, PLU(i)) => peu développé sur le département et au-delà
INTERVENTION FONCIERE	Réserve foncière et mise à disposition : préemption, biens vacants sans maître, stockage SAFER, acquisition Terres de liens, échanges amiables, mise en valeur des terres incultes...
	Associations foncières libres (AFA) : mutualisation de foncier entre plusieurs propriétaires privés pour définir un projet d'installation, alternative au portage public
	Garantir un usage respectueux des terres : baux ruraux environnementaux, obligations réelles environnementales
FISCALITE	Aide au fermage : mesure incitative pour inciter les propriétaires à mettre à disposition leur foncier
	Exonération taxe foncière sur le non bâti (jeune agriculteur et/ou pratiques durables)
ANIMATION ET COORDINATION	Identification et accompagnement des futurs cédants : actions de repérage, porte-à-porte, cafés transmission
	Mobilisation des propriétaires privés : détiennent 95% du foncier en France, que 5% par les collectivités
	Cellule foncière multi-partenaire : coordination du travail des partenaires sur les pistes foncières/porteurs de projets (exemple Cœur d'Essonne agglomération)

2- Stratégie foncière

Les constats

Différents champs d'intervention et outils

► Proposition et étapes de travail

Mettre en place un groupe de travail VP-techniciens pour définir une stratégie foncière inscrite dans la durée, i.e. les outils à mobiliser, leur échelle de mise en oeuvre et les partenariats



Calendrier

- 1. Janvier/février :** recensement des outils déjà mobilisés au niveau des communes, **rencontre collective avec la SAFER**, montée en compétence sur le rôle des collectivités et les outils disponibles avec retours d'expériences
- 2. Février :** définition des objectifs et choix des outils à mettre en place
- 3. Mars :** présentation dans les instances interco & PETR
- 4. Avril :** réponse à l'appel à projet Coopération territoriale pour financer certaines des actions

Qui ?

3- Dispositif coopération territoriale

- ▶ Le cadre : montant, calendrier, etc.
- Les volets de l'appel à projet
- Etapes

- Financement d'un programme d'actions ↔ volet agricole des PAT
- Adossé au FEADER
- 1 AAP / an jusqu'en 2027 : une réponse par structure
- Un seul chef de fil : pas de reversement à des porteurs d'actions
- Dépenses **entre 35 000 et 140 000 €** sur 2 ans
- Financement de **dépenses de personnel** ou de **prestations**
- Partenariat entre acteurs privés et publics
- Taux de financement 70%

Ouverture en avril 2025, réponse en décembre :
financement sur 2026 & 2027

3- Dispositif coopération territoriale

Le cadre : montant, calendrier, etc.

► Le contenu : les quatre piliers

Etapes

1 - Autonomie et Résilience

- Recherche d'approvisionnement pour la restauration collective
- Améliorer l'autonomie des exploitations (énergie, intrants, alimentation pour le bétail...)
- Stratégie foncière et reconquête des friches
- Gestion des risques incendie, inondation
- Adaptation au changement climatique

2 - Qualité de vie

- Espaces tests, points de ventes collectifs
- Mutualisation du travail
- Mutualisation de la commercialisation : boutiques de producteurs
- Médiation riverains (traitements en zone sensibles)

3 - Respect des ressources naturelles

- Travail sur agriculture dans zones de captages
- Développement de l'AB
- Développement des démarches environnementales
- Atelier de diversification pour travailler sur les mosaïques parcellaires (éviter monoculture)
- Gestion économe de la ressource
- Développement de filières à bas niveau d'impact
- Agroforesterie, réimplantation d'infrastructures agroécologiques, protection de la biodiversité

4 - Développement de l'économie du territoire

- Installation, transmission
- Tourisme (offres produits locaux sur des sites remarquables)
- Développement de circuit-courts (hors outil de mutualisation)
- Structuration de filières locales

=> 1 action par pilier, minimum 3 actions dont le 4ème obligatoire

3- Dispositif coopération territoriale

Le cadre : montant, calendrier, etc.

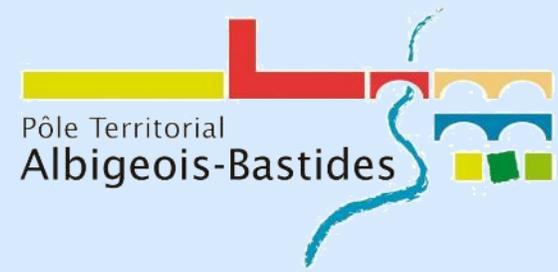
Le contenu : les quatre piliers

► Etapes

- 1. Janvier** : réunion avec les référentes techniques PAT et recensement des actions déjà “dans les placards” (suite plan de relance ou non financées par l’AAP PAT niveau 2) sur chacun des volets
- 2. Février/Mars** : définition du programme d’actions & présentation dans les instances + échange avec la Région pour éligibilité
- 3. Avril** : rencontre des partenaires pour engagement
- 4. Mai** : réponse à l’appel à projet

Merci !





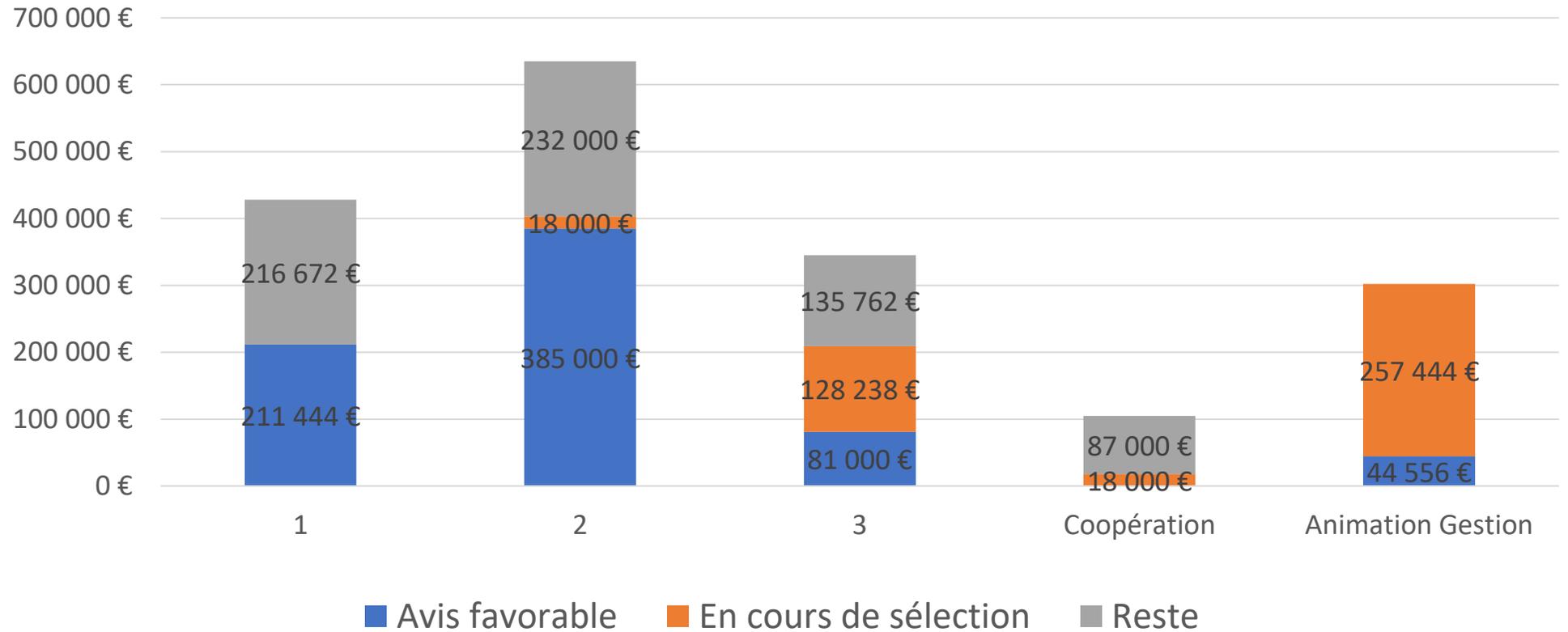
LEADER





Etat Consommation Enveloppe 2023/2027

		Avis favorable	En cours de sélection	Reste
Total	1 815 116 €	722 000 €	421 682 €	671 434 €
		40 %	23 %	37 %





Délégation de signature au Président du GAL



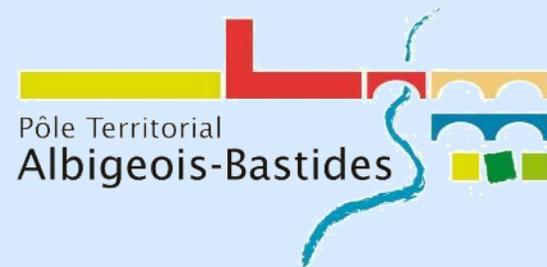


Délégation de signature au Président du GAL

Le règlement intérieur du GAL précise que le Président du GAL est autorisé par délégation, à signer :

- les invitations,
- les comptes-rendus,
- les fiches d'opportunités.

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur cette délégation



Pôle Territorial
Albigeois-Bastides

Demande de financement LEADER

Actions du PETR



Programme d'actions innovantes pour amplifier la transition écologique

le PETR sollicite le financement LEADER pour un d'un programme d'actions articulé autour de 3 principales dimensions :

- ✓ **Organiser des temps d'inspirations pour rendre les projets plus qualitatifs**
 - *Rencontre avec Claude ONESTA du 26 avril 2024,*
 - *Organisation d'une délégation pour les rencontres TEPOS à Loos en Gohelle.*

- ✓ **Développer de nouvelles compétences, des méthodes et des outils pour piloter et opérationnaliser la transition écologique**
 - *Formation à la démarche d'évaluation PAT Syalinnov,*
 - *Déploiement de l'outil de pilotage des politiques publiques QPILOTE.*

- ✓ **Animer des dispositifs territoriaux et des réseaux d'acteurs**
 - *Actions d'animation et de communication du dispositif « récupérateurs d'eau de pluie »*
 - *Appui à l'animation du réseau « Bouge ton Climat » (stage de 6 mois).*



Programme d'actions innovantes pour amplifier la transition écologique

Le plan de financement prévu est le suivant :

Dépenses par actions :	Montant (en €)
Organiser des temps d'inspirations pour rendre nos projets plus qualitatifs	9 501,43 €
Développer de nouvelles compétences, des méthodes et des outils pour piloter et opérationnaliser la transition écologique	11 910,00 €
Animer des dispositifs territoriaux et des réseaux d'acteurs	47 338,90 €
Total	68 750,33 €
Ressources	Montant (en €)
Agence de l'eau Adour Garonne	21 500,00 €
LEADER (43 %)	29 380,21 €
Total Aides Publiques	50 880,21 €

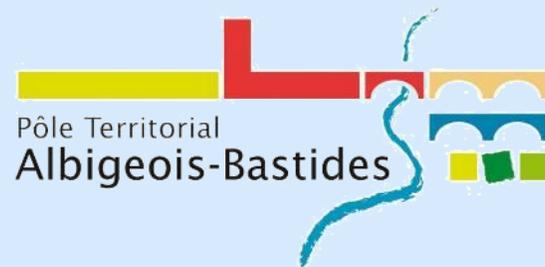


Développement d'une fabrique locale de territoires en transition

L'objectif est de mettre en œuvre une approche plus systémique et de créer des coopérations locales entre collectivités, acteurs économiques et société civile. Des changements dans les méthodes de travail et les organisations au service de la transition sont attendus.

➔ Dépenses concernées : Poste d'Antoine BOUTONNE – Chargé de missions Transition Ecologique et Energétique

Dépenses	Montant (en €)
Salaires (dépenses forfaitaires)	128 720.70 €
Frais (dépenses forfaitaires)	25 744.14 €
Total	154 464.84 €
Ressources	Montant (en €)
LEADER (64 %)	98 857.50 €
Autofinancement (36%)	55 607.34 €
Total	154 464.84 €



Débat d'orientations budgétaires 2025





CFU 2024 provisoire

Dépenses de fonctionnement

Libellé	Prévision 2024	Réalisé 2024
Charges à caractère général	190 485 €	131 415 €
Charges de personnel	367 284 €	344 325 €
Autres charges de gestion courante	27 000 €	84 518 €
<i>dont aides DRAAF reversées</i>	- €	<i>44 482 €</i>
Dotations aux amortissements	2 034 €	3 122 €
Total Dépenses de Fonctionnement	586 803 €	563 381 €

Recettes de fonctionnement

Libellé	Prévision 2024	Réalisé 2024
Produits des services (SCOT)	10 000 €	10 000,00 €
Dotations et participations	572 134 €	451 395 €
<i>dont LEADER</i>	<i>145 276 €</i>	<i>53 025 €</i>
<i>dont Etat</i>	21 689 €	21 290 €
<i>dont Région</i>	63 000 €	63 000 €
<i>dont Département</i>	33 297 €	33 297 €
<i>dont Subv. actions spécifiques</i>	76 373 €	34 958 €
Total Recettes de Fonctionnement	582 134 €	461 395 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2024 : - 101 987 €

Aide DRAAF / PAT

	2022	2023	2024
Reliquats sur le compte du PETR	0 €	75 548 €	43 566 €
Aides perçues	120 883 €	46 494 €	18 597 €
Aides reversées aux partenaires	40 966 €	71 486 €	44 482 €
Aides actions PETR	4 369 €	6 990 €	17 679 €
SOLDE	75 548 €	43 566 €	0 €
Pour Rappel			
Résultats CA PETR	46 043 €	54 490 €	- 101 986 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2024 sans les reversements DRAAF : - 57 505 €



Aides Leader en attente de convention

	Prévisionnel 2024	Réel 2024 mais à percevoir en 2025
LEADER Animation du programme LEADER 2023-2027 (année 2023 + 2024)	53 290 €	44 556 €
LEADER 2023-2027 Chargé de mission transition écologique & énergétique / Emergence FDT	31 718 €	32 952 €
LEADER 2023-2027 Outil pilotage politiques publiques (QPilote)	- €	3 200 €
LEADER Actions spécifiques (TEPOS, Intervenants...)	- €	6 081 €
	85 008 €	86 789 €

➔ Délai convention espéré : Mars – Avril 2025

Déficit provisoire de fonctionnement 2024 : - 101 987 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2024 sans les reversements DRAAF : - 57 505 €

En prenant en compte les aides Leader en attente de convention

Excédent provisoire de fonctionnement 2024 : 29 284 €



Actions spécifiques 2024

Détails Opérations spécifiques	DEPENSES 2024			RECETTES			
	Dépenses budgétées	dépenses réalisées à fin déc	Reçus ou restes à percevoir par financeurs		Recettes budgétées	Recettes perçues	Restes à percevoir
			Europe	ETAT			
Coup de pousse	10 000 €	9 763 €	- €	- €	- €	- €	- €
Maintenance appli jeu famille (2280€)	2 280 €	2 160 €	- €	- €	- €	- €	- €
Accompagnement prestataires touristiques	22 256 €	- €	- €	- €	19 859 €	- €	- €
Etude faisabilité production granulés	47 049 €	31 261 €	- €	21 883 €	32 934 €	- €	21 883 €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	14 200 €	1 160 €	- €	2 980 €	9 500 €	- €	2 980 €
Formation management par la coopération	7 000 €	6 859 €	- €	- €	4 480 €	- €	- €
Rencontre TEPOS Loos-en-Gohelle	15 000 €	3 501 €	- €	- €	9 600 €	- €	- €
Anniversaire 20 ans PETR/Pays	2 500 €	5 414 €	- €	- €	- €	- €	- €
Actions PAT 2024	2 000 €	- €	- €	10 095 €	- €	5 895 €	4 200 €
SOUS- TOTAUX OPERATIONS SPECIFIQUES 2024	122 285 €	60 118 €	- €	34 958 €	76 373 €	5 895 €	29 063 €



CFU 2024 provisoire

Dépenses d'investissement

Libellé	CFU 2024
Opérations d'équipement	5 482,80 €
Total dépenses d'investissement	5 482,80 €

Recettes d'investissement

Libellé	CFU 2024
Amortissements et provisions	3 122,37 €
FCTVA	342,68 €
Total recettes d'investissement	3 465,05 €

Déficit provisoire d'investissement 2024 : - 2 017,75 €

Déficit provisoire de fonctionnement 2024 : - 101 987 €

Résultat net provisoire 2024 : - 104 005 €

Reports exercice 2023

Fonctionnement	418 385,32 €	Investissement	27 101,08 €
----------------	--------------	----------------	-------------

Résultat total cumulé prévisionnel au 31/12/2024 : 341 454 €



ETAT DES FINANCES 2024

ETAT FINANCES		
2024	Sur le compte au 11/12/2024	179 000 €
	Dépenses prévisionnelles jusqu'au 31/12/2024	- 104 629 €
	Trésorerie provisoire au 31/12/2024	74 371 €
	Recettes à percevoir exercices 2024 et précédents	266 585 €
	Recettes autres (Leader...) non rattachés à des exercices	104 493 €
	FONDS propres au PETR au 31/12/2024	445 449 €
2023	FONDS propres au PETR au 31/12/2024	445 486 €



Tableau des effectifs au 01/01/2025

	Indice Majoré					
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<u>Stéphanie CANTALOUBE</u> Secrétariat administratif et financier (CDI de droit public)	369	369	381	381	401	401
<u>Justine CHOLLET</u> Chargé de Mission LEADER (CDD 3 ans 14/09/2023 au 14/09/2026)	-	-	-	410	415	435
<u>Anaïs HUOT puis Osanne Billand</u> Chargée de Mission Transition Agricole et Alimentaire (CDD 3 ans 26/08/2024 au 26/08/2027)	388	440	440	450	455	435
<u>Emmanuelle SUBSOL</u> Chef de Projet contractualisations et Habitat-Urbanisme (CDI de droit public à 80% jusqu'au 30/09/25)	512	512	555	555	602	602
<u>Antoine BOUTONNE</u> Chargé de mission Transition écologique et énergétique (CDD 3 ans 17/01/2022 au 17/01/2025)	-	-	513	513	518	545
<u>Julien FRAT</u> Directeur (CDI de droit public à temps complet)	645	645	645	685	690	690
<u>François HAMARD</u> Chargé d'appui aux projets « bâtiments et transition écologique » (CDD de 2 ans 05/02/2024 au 05/02/2026)	-	-	-	-	518	518



Recettes de fonctionnement 2025

Participations des Collectivités

- **3,90 € par habitant sur la base de 59 765 hab. en 2025 → 233 084 €**
- Convention SCoT CSCC → 10 000 €

Aides LEADER

- Animation-gestion du programme LEADER → 71 270 € (1,5 ETP)
- Chargé de mission transition écologique & énergétique → 32 952 €
- QPILOTE 2eme année + stage → 4 131 €

Aides de l'Etat

- Fonds vert ingénierie → 25 600 €
- Aide DRAAF PAT → 6 000 €
- Aide DRAFF Partenaires PAT → 5 555 €

Aides de la Région

- Ingénierie territoriale → 56 700 € (baise de 10 % minimum / 2024)

Aides du département :

- Ingénierie territoriale → 0 €

→ RECETTES PREVISIONNELLES (hors actions spécifiques) : 448 496€

Aides LEADER 2024

- Animation du programme 2023 & 2024
- Poste Antoine
- QPILOTE 1ere année
- Actions spécifiques

TOTAL → 86 789 €



Budget 2025

Dépenses de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2025
Charges à caractère général	75 655 €
Charges de personnel	379 699 €
Autres charges de gestion courante	25 000 €
Dotations aux amortissements	5 000 €
Total Dépenses de Fonctionnement	485 354 €

Recettes de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2025
Produits des services	10 000 €
Dotations et participations	435 296 €
Total Recettes de Fonctionnement	445 296 €

Résultat : - 40 059 €



Actions spécifiques 2025

(ARRET de la maintenance de l'appli « Légendes du tarn » → 2 160 € en 2024)

Détails Opérations spécifiques 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €



Actions spécifiques 2025

(ARRET de la maintenance de l'appli « Légendes du tarn » → 2 160 € en 2024)

Détails Opérations spécifiques 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	15 500 €	3 900 €	7 750 €	- €	- €	1250 €	2 100 €

Dépenses prévisionnelles :

- Réalisation de vidéos pour la mise en récit du projet → 2 500 €
- Animation d'Ateliers pédagogiques "Sobriété" (5 à 6/an) + Organisation d'une fête de l'eau → 10 500 €
- Diagnostic installations complexes de récupération d'eau de pluie → 2 500 €



Actions spécifiques 2025

(ARRET de la maintenance de l'appli « Légendes du tarn » → 2 160 € en 2024)

Détails Opérations spécifiques 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	15 500 €	3 900 €	7 750 €	- €	- €	1 250 €	2 100 €
Actions PAT 2025	13 504 €	- €	7 353 €	- €	- €	1 250 €	3 151 €

Dépenses prévisionnelles :

- Evènement goûtons nos campagnes édition 2025 → 4 000 €
- Prestations restauration collective → 6 504 €
- Action circuit-court : conception & impression guide → 3 000 €



Actions spécifiques 2025

(ARRET de la maintenance de l'appli « Légendes du tarn » → 2 160 € en 2024)

Détails Opérations spécifiques 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	15 500 €	3 900 €	7 750 €	- €	- €	1 250 €	2 100 €
Actions PAT 2025	13 504 €	- €	7 353 €	- €	- €	1 250 €	3 151 €
Fin étude de faisabilité Granulé bois	15 788 €	- €	9 617 €	- €	- €	- €	6 171 €





Actions spécifiques 2025

(ARRET de la maintenance de l'appli « Légendes du tarn » → 2 160 € en 2024)

Détails Opérations spécifiques 2025	Dépenses 2025	Recettes 2025					Auto financement
		Europe	ETAT	REGION	DEP 81	Cnes / EPCI	
Fond d'initiatives citoyennes "coup de pouce"	10 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000 €
Dispositif de soutien des eaux de pluie	15 500 €	3 900 €	7 750 €	- €	- €	1 250 €	2 100 €
Actions PAT 2025	13 504 €	- €	7 353 €	- €	- €	1 250 €	3 151 €
Fin étude de faisabilité Granulé bois	15 788 €	- €	9 617 €	- €	- €	- €	6 171 €
TOTAL	54 793 €	3 900 €	24 721 €	- €	- €	2 500 €	21 422 €
		31 121 €					



Budget 2025

Dépenses de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2025
Charges à caractère général	75 655 €
Charges de personnel	379 699 €
Autres charges de gestion courante	25 000 €
Dotations aux amortissements	5 000 €
Total Dépenses de Fonctionnement	485 354 €

Recettes de fonctionnement hors actions spécifiques

Libellé	2025
Produits des services	10 000 €
Dotations et participations	427 415 €
Total Recettes de Fonctionnement	445 296 €

Résultat : - 40 059 €

Dépenses actions spécifiques	54 793 €
Total Dépenses de Fonctionnement	540 147 €

Recettes actions spécifiques	31 121 €
Total Recettes de Fonctionnement	479 616 €

Résultat : - 63 731 €

Report aides Leader 2024 + 86 789 €

Résultat : + 23 058 €



Investissement provisoire 2025

Dépenses d'investissement provisoire 2025

Libellé	2025
Licences logiciels bureautique	400 €
Matériel Informatique	2 400 €
Total Dépenses d'investissement 2025	2 800 €

Recettes d'investissement provisoire 2025

Libellé	2025
FCTVA	25 €
Virement de la section de fonctionnement: amortissements et provisions	5 000 €
Total Recettes d'investissement 2025	5 025 €

Résultat : + 2 225 €



Convention de participation risque Prévoyance





Convention de participation risque prévoyance

Conformément aux dispositions des articles L.827-7 et L.827-8 du code général de la fonction publique, le Centre de Gestion 81 a mis en place une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire, pour les agents des collectivités affiliées et non affiliées à compter du 1er janvier 2025, pour une durée de 6 ans.

A l'issue de la procédure de consultation, le Centre de Gestion 81 a souscrit une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès du groupement « **Collecteam - Allianz** » pour une durée de six ans. Cette convention prend effet le 1er janvier 2025 pour se terminer le 31 décembre 2030.

Les collectivités territoriales et établissements publics peuvent désormais adhérer à la convention de participation sur délibération de leur assemblée délibérante, après consultation de leur Comité Social Territorial.



Convention de participation risque prévoyance

Caractéristiques de la convention de participation « prévoyance »

L'offre de base et ses options se composent ainsi :

<i>Assiette de cotisation / Indemnisation</i>	<i>Sur TBI + NBI + CTI + RI</i>	
	<i>Taux d'indemnisation</i>	<i>Taux de cotisation</i>
Garanties obligatoires		
Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) : En relais des obligations statutaires Invalidité RI au premier jour de CLM / CLD	90%	2,30 %
Garanties Optionnelles Facultatives		
Option 1 : ITT + Invalidité + Perte de Retraite	90%	2,95 %
Option 2 : Décès – PTIA	100%	+ 0.30 %

Les taux de cotisation proposés sont maintenus les deux premières années.

Il revient à chaque agent de décider d'adhérer à titre individuel au contrat-groupe « prévoyance » sans questionnaire médical et sans délai de stage.

Participation financière de l'employeur

L'adhésion de la collectivité à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion 81 est conditionnée :

- Au versement d'une participation financière versée aux agents ayant adhéré à ladite convention de participation.
- A la signature de la convention de gestion entre la collectivité et le Centre de Gestion 81.

Le montant de la participation financière peut être soit identique pour l'ensemble des agents, soit modulée dans un but d'intérêt social.

La participation financière mensuelle est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 sur la base d'un montant de référence fixé par décret à hauteur de 7€/mois/agent minimum.



Coût mensuel PETR (MNT VS CDG 81) avec 80 € de participation

Agents	MNT Actuellement Contrat Labellisé IJ + Inval 95 %	MNT LABELLISE AU 1er janv 2025 ITT+INVAL 90%	CDG au 1er janv 2025 ITT+INVAL 90%	CDG au 1er janv 2025 ITT+INVAL 90% + Décès
BOUTONNE ANTOINE	69,93 €	70,06 €	71,30 €	80,60 €
CANTALOUBE STEPHANIE	94,63 €	59,35 €	60,40 €	68,20 €
BILLAND OSANNE		43,09 €	57,29 €	64,76 €
FRAT JULIEN	160,23 €	152,52 €	101,38 €	114,60 €
SUBSOL EMMANUELLE	110,46 €	78,40 €	71,55 €	80,88 €
CHOLLET JUSTINE	40,25 €	40,29 €	52,95 €	59,86 €
HAMARD FRANCOIS	65,88 €	62,91 €	62,10 €	70,20 €

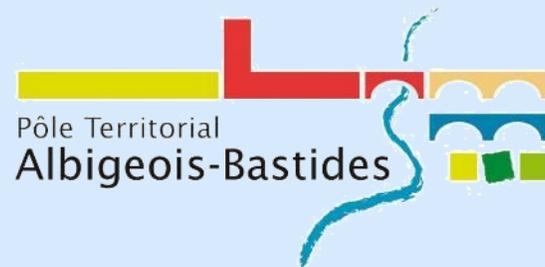
Participat° mensuelle Pôle :	416,06 €	434,09 €	455,59 €	503,02 €
Frais de gestion CDG 81 :			5,01 €	5,53 €
Total :	416,06 €	434,09 €	460,60 €	508,55 €



Convention de participation risque prévoyance

Il est proposé :

- D'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de Gestion 81 et le groupement « Collecteam - Allianz »,
- D'accorder la participation financière aux fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public et de droit privé de la collectivité en activité ayant adhéré à la convention de participation portant sur le risque « Prévoyance »,
- De fixer le niveau de participation financière de la collectivité (actuellement de **80 € par agent et par mois - au prorata de la cotisation réelle du contrat**) pour chaque agent qui aura adhéré à la convention de participation,
- D'autoriser le Président à signer les documents contractuels en découlant,
- D'inscrire au budget primitif, les crédits nécessaires au versement de la participation financière aux agents et à la convention de gestion avec le Centre de Gestion 81.



Convention de participation risque Santé





Convention de participation risque Santé

Pour le risque santé, cette participation ne pourra être inférieure à 50 % du montant de référence fixé à 30 €, **soit 15 €**.

L'obligation de participation financière en santé s'impose aux employeurs territoriaux à **compter du 1^{er} janvier 2026**.

Le PETR participe à la procédure de mise en concurrence du CDG 81 (lettre d'intention, questionnaire Arima et recueil statistique renvoyés fin octobre au CDG 81).

Pas de participation du PETR pour l'instant, le montant reste à définir.



Points Divers





Points divers

- **Date pour la prochaine Conférence des Maires : Février ou Mars ?**
 - Rmq : vote des dispositifs d'intervention du département les 20 et 21 mars
 - Disponibilité Préfecture : 05/02 ; 07/02 ; 12->14/02



Points divers

Forfait mobilité durable

Rappel des montants

- 100 € pour une utilisation comprise entre 30 et 59 jours
- 200 € pour une utilisation comprise entre 60 et 99 jours
- 300 € pour une utilisation comprise d'au moins 100 jours

Moyens de transport des déplacements domicile-travail de l'équipe du PTAB :

- 4 agents à vélo plus de 100 jours / an
 - 1 agent train + vélo plus de 100 j / an
 - 2 agents en voiture
- } 5 agents éligibles > 100 jours

Estimation : 1 500 € / an



Points divers

- **Sollicitation 4C / SICA de Vaour**
- **Date du prochain Bureau : ____/____/2025**
- **Date prochain Conseil syndical : ____/____/2025**





**Merci pour
votre attention**

